arbido

2025/3 Archive als Dritter Ort? Ideen, Erfahrungen und Perspektiven

Tourn Christine, Responsable du secteur des Archives privées, Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds – Cheffe de projet CAP

Veuve Nils, Archiviste, Office des Archives de l'État de Neuchâtel – Chef de projet CAP

# Le Centre archives et patrimoine (CAP): un même lieu pour trois institutions neuchâteloises

**Le CAP est voué à devenir un pôle archivistique et patrimonial regroupant des institutions du Canton et de La Chaux-de-Fonds. Ce projet a pour objectif d'être à la fois un centre de conservation d'archives mais aussi un lieu conçu pour différents types d'usager·ère·s et ouvert sur la vie de la Cité.**

Le CAP, façades sud-ouest

Ce nouveau centre d'archives a pour vocation d'abriter trois entités : les Archives de l'État de Neuchâtel (AEN), les Archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds (AVCF) et les trois secteurs patrimoniaux de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds : Archives privées (APR), Département audiovisuel (DAV) et Imprimés des Montagnes neuchâteloises (IMN). Toutes ces entités ont en commun le fait d'avoir des dépôts saturés et inadaptés, des locaux de travail vétustes ainsi que des espaces d'accueil du public ne permettant ni accès aux personnes à mobilité réduite, ni dispositifs adéquats pour la mise en valeur. De fait, les fonds sont exposés à des risques de sécurité majeurs et le bon accomplissement des missions légales est fortement limité. Il devenait impératif de répondre à cette situation critique.

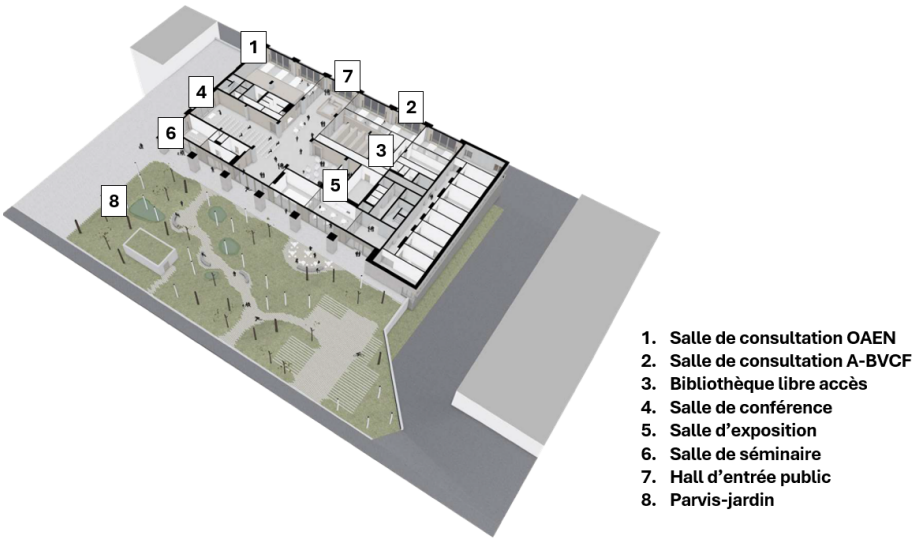


Plan 3D du rez-de-chaussée

Le projet CAP a été lancé par l'État en 2015, afin de doter les AEN d'un bâtiment composé d'espaces de conservation conformes aux exigences actuelles, ainsi que de locaux de traitement des archives et d'espaces dédiés à l'accueil du public. Après une étude de sites potentiels dans l'ensemble du canton, le choix s'est porté en 2019 vers un ancien entrepôt industriel à La Chaux-de-Fonds en 2019. Ce choix marque l'entrée officielle de la Ville dans le projet.

Le projet CAP se caractérise par trois axes centraux :

- Un partenariat entre le Canton et la Ville, permettant des synergies et une copropriété du bâtiment, tout en assurant des flux et des espaces de conservation distincts.
- Un concept *low-tech* portant autant sur la recherche de durabilité caractérisant le chantier de transformation du bâtiment que sur la gestion du climat des dépôts de conservation d'archives.
- Une volonté claire d'ouverture du CAP sur son environnement direct et sa participation à la requalification et la mise en valeur du quartier dans lequel il s'insère.

Ces axes s'incarnent dans le projet lauréat du concours d'architecture, le projet *Papyrifera* du bureau d'architecture Daniele Stendardo sàrl, qui en 2022 a convaincu le jury par la qualité du projet de transformation du bâtiment existant, ainsi que par l'ouverture des espaces d'accueil du public sur le quartier et l'environnement urbain. En automne 2025, les travaux de démolition sont bien engagés et l'entrée en fonction du CAP est prévue pour l'été 2028.

Deux grands types d'usager·ères sont distingués, selon la classification de Julie Roy (2006)[1]: d'une part les usager·ères primaires (ou directs des archives), qui sont des citoyen·ne·s, des chercheur·euses ou des administrations de la Ville et de l'État. Ils ont accès aux archives via les salles de consultation ou à distance. D'autre part, les usager·ères secondaires (ou indirects) des archives, formés par un large public. Ils ont accès aux archives via une médiation : expositions, conférences, projections, visites guidées, publications, médias sociaux et autres dispositifs. Un troisième type d'usager·ères va apparaître, sans lien avec la vocation première du CAP en tant que lieu de conservation : administrations (en particulier les 400 employé·e·s de l'administration cantonale travaillant dans le bâtiment voisin), institutions patrimoniales, organisateurs et publics de manifestations. Ces usager·ères sont intéressés par l'infrastructure des zones publiques, essentiellement les salles de conférence.

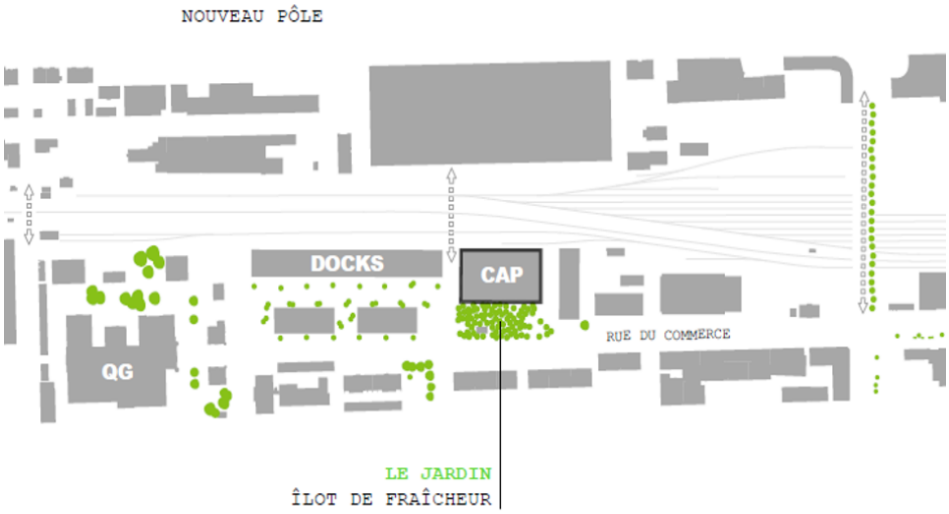


Environnement du CAP à La Chaux-de-Fonds

C'est dans le rez-de-chaussée du bâtiment que sont articulés tous les locaux à destination du public. Un vaste hall (1) de 278m2, traversant nord-sud, distribue les flux en direction des autres espaces publics. Il abrite un coin café. Au nord sont situées les salles de consultation (2 et 3) et la bibliothèque en libre-accès (4). Une salle de séminaire (5) et une salle de conférence et de projection (6) de 100 places permet l'accueil des différents types d'usager·ères. Une salle d'exposition (7) déploie une exposition permanente et des expositions temporaires. Cette salle, de même que la salle de conférence, est pourvue de portes qui s'ouvrent généreusement sur le hall central.

C'est un parvis-jardin (8) qui donne accès à ce rez-de-chaussée au sud. Le concept paysager met ainsi en relation le CAP avec son environnement urbain. Il intègre cafétéria d'été, bancs, places de parc pour vélo et voitures. Il est arboré d'essences dont le bouleau à papier (*betula papyrifera*) qui a donné son nom au projet.

Le CAP est conçu pour être intégré dans son environnement proche, son quartier et sa ville d'implantation. Entouré de pôles d'habitation et de l'administration, ainsi que du centre culturel Quartier Général (centre névralgique de La Chaux-de-Fonds Capital culturelle suisse 2027), il est destiné à accueillir un public qui ne se limite pas aux initié·e·s des archives. Les espaces publics du bâtiment vont ainsi être à disposition des types d'usagers évoqués précédemment.

Le développement du CAP comme troisième lieu s'inscrira dans la durée. Si ce nouveau cadre impliquera un changement de paradigme conséquent pour les institutions et leurs collaborateur·ice·s, il en sera de même pour les usager·ères actuels des institutions. Le déménagement aura nécessairement un impact sur leurs pratiques et leurs habitudes, nécessitant un accompagnement au changement en amont, amené à se prolonger afin que ces usager·ères se familiarisent avec le nouveau site et se l'approprient.

Le CAP est riche en opportunités, enjeux et perspectives. De par ses nouvelles ressources et de par sa visibilité accrue, il sera l'acteur d'une diversification et d'une augmentation de l'offre et de la demande, nécessitant le développement de stratégies de mises en valeur, des partenariats et synergies avec différents acteurs institutionnels et privés.

1 Roy, Julie, « Les usagers indirects des archives?: d'un concept théorique à son application dans les études d'usagers », Archives, vol. 38, 2006-2007, p. 119?142 en ligne : https://cora.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol38_2/38_2_Roy.pdf

**Christine Tourn**

Engagée à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds depuis 2023, Christine Tourn est responsable dans cette institution du secteur Archives privées. Titulaire d'une licence ès Lettres et d’un Master of Advanced Studies (MAS ALIS) en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information, Madame Tourn a acquis durant sa carrière une forte expérience en matière de gestion de collection d’abord à la Bibliothèque de Genève puis à la Cinémathèque suisse. Dans ses fonctions actuelles, elle assure la conservation, la gestion et la valorisation de fonds d’archives de personnalités, d’associations ou d’entreprises en lien avec la Ville. Madame Tourn est également cheffe de projet pour La Chaux-de-Fonds, du projet Centre archives et patrimoine (CAP)

**Nils Veuve**

Nils Veuve est archiviste aux Archives de l’Etat de Neuchâtel depuis 2019.  Après des études universitaires en histoire et l’obtention d’un Master of Advanced Studies (MAS ALIS) en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information, Nils Veuve a acquis une expérience diversifiée dans le domaine des archives, notamment aux Archives cantonales vaudoises et au sein d’institutions patrimoniales du canton de Neuchâtel. Aux Archives d’État, Nils Veuve officie en tant que chef de projet pour la création du Centre archives et patrimoine, ainsi que dans le cadre du projet de regroupement de l’administration cantonale intitulé « vitamine », dans le cadre duquel il appuie les services concernés dans la gestion du déménagement de leurs archives.

## Abstract

### Français

Le CAP sera un pôle archivistique et patrimonial regroupant des institutions du Canton et de La Chaux-de-Fonds. Ses particularités sont la synergie entre État et Ville, le concept *low-tech* et l'ouverture à trois types d'usager·ères : les usager·ères primaires des archives, les usager·ères secondaires, intéressés par le patrimoine en général et les usager·ères du lieu, intéressés par ses infrastructures. Le CAP a pour objectif d'être un centre de conservation d'archives ainsi qu'un lieu intégré dans la vie de la Cité.

### Deutsch

Das CAP wird ein archiv- und kulturerbeorientiertes Zentrum sein, das Institutionen des Kantons Neuenburg und der Stadt La Chaux-de-Fonds vereint. Seine Besonderheiten liegen in der Synergie zwischen Kanton und Stadt, im Low-Tech-Konzept und in der Offenheit für drei Arten von Nutzer:innen: die primären Archivnutzer:innen, die sekundären Nutzer:innen, die sich allgemein für das Kulturerbe interessieren, und die Nutzer:innen des Ortes, die an dessen Infrastrukturen interessiert sind. Ziel des CAP ist es, sowohl ein archivarisches Bewahrungszentrum als auch ein in das Leben der Stadt integrierter Ort zu sein.